

NAUTISME

Des actions exemplaires dans l'artisanat



En Bretagne, on dénombre 1 100 entreprises dans la filière nautique, essentiellement des petites structures, qui emploient au total 4 800 salariés. Pour les accompagner, la CRMAB développe un plan « Bretagne actions nautisme »⁽¹⁾ qui intervient dans 4 domaines : ressources humaines, développement économique, infrastructures web et environnement.

Zoom sur le dernier né du programme environnement : Vague Bleue Eco-conception.

Après Vague Bleue déchets (traitement des déchets polluants), Vague Bleue carénage (traitement des eaux de carénage), Vague Bleue Eco-conception accompagne les entreprises pour les aider à mieux intégrer le développement durable dans la conception, la fabrication et l'usage des bateaux.

Ce programme propose, aux chantiers navals de construction, une démarche personnalisée, en deux étapes :

1. **Diagnostic de l'entreprise** : production, ressources humaines, équipements, conditions de travail, usage du produit, cycle de vie...

2. **Préconisations** pour produire le plus écologiquement possible sans nuire à l'économie de l'entreprise. Exemples de thématiques abordées : matériaux bio-sourcés, composites, propulsion électrique, peinture écologique, éco-énergie de bord...

Plus d'informations sur www.bretagne-info-nautisme.fr

A l'heure actuelle, 5 entreprises bretonnes ont intégré ce programme lancé début 2013. Parmi elles Tricat, basée à Plescop (56), spécialisée dans la construction de trimarans transportables.

3 QUESTIONS À...

Antoine HOUDET, dirigeant de Tricat, entreprise spécialisée dans la construction de trimarans transportables

Qu'est-ce qui vous intéresse dans Vague Bleue Eco-conception ?

La prise en compte de l'environnement est un état d'esprit partagé dans l'entreprise. Il y a un an, on s'est lancé dans la construction d'un trimaran en biocomposites avec l'entreprise Kairos (de l'écurie de course Roland Jourdain).



Cette expérience nous a donné un savoir-faire sur lequel on souhaitait capitaliser.

Concrètement, quels sont vos objectifs en matière d'éco-conception ?

Cela nous ouvre de nouvelles perspectives. Il ne s'agit pas, dans un premier temps, de construire nos bateaux entièrement en bio-composites, mais seulement certains éléments. Je souhaite créer, dans l'entreprise, un département spécialisé pour proposer une nouvelle gamme de produits pour nos bateaux, mais aussi pour d'autres marchés (mobiliers, objets design...).

En quoi Vague Bleue Eco-conception peut vous y aider ?

L'accompagnement proposé va m'aider à aller plus loin dans la réflexion et à orienter mes choix. L'objectif final étant de proposer à ma clientèle, elle aussi sensible à l'environnement, des produits éco-responsables et innovants. ■

(1) Les actions environnement du Plan nautisme bénéficient des partenariats du Conseil régional de Bretagne, des Conseils généraux, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de l'Ademe. Vague bleue éco-conception bénéficie du soutien de l'association EcoNav et de l'Université Bretagne Sud.



EN BREF

UN NOUVEAU SERVICE EMPLOI POUR LES ARTISANS DU NAUTISME

Sur www.bretagne-emploi-nautisme.fr, les chefs d'entreprise peuvent déposer, en ligne, leurs offres d'emploi et reçoivent, par mail, des alertes de profils de candidats correspondants à leur besoin. Déjà 40 offres d'emploi mises en ligne depuis le début de l'année !

L'ARTISANAT BRETON AUX PROCHAINS SALONS NAUTIQUES

Les entreprises artisanales bretonnes du nautisme seront présentes, en lien avec la CRMAB, aux prochains salons nationaux et internationaux de la filière Southampton Boat Show (13 au 22 septembre) - Grand Pavois de la Rochelle (25 au 30 septembre) Mille Sabords Le Crouesty (31 octobre au 4 novembre) - Mets Amsterdam (19 au 21 novembre) - SalonNautic Paris (7 au 15 décembre).

Vague Bleue carénage : deux nouvelles aires inaugurées !



En 2013, deux nouveaux chantiers navals ont intégré le programme Vague Bleue carénage. Le chantier naval de La Landriais (photo 2), à Minihic-sur-Rance (35), en mars et le chantier naval du Rieul (photo 1), à Lancieux (22), en mai. Denis Campion et François-Régis Langlais, dirigeants des chantiers, s'engagent ainsi à retraiter leurs eaux de carénage. ■

EN LIGNE

L'annuaire des artisans bretons sur les sites des CMA

Participer à la promotion des entreprises artisanales, tel est l'objectif des CMA qui mettent en ligne, via leurs sites Internet, l'annuaire des artisans de leur département.

Pour le grand public, la recherche des artisans est possible par le nom de l'entreprise, l'activité, la localisation (commune, canton...) ou encore par la qualification (titre d'Artisan, Maître Artisan...). Une carte interactive permet une visualisation précise de l'entreprise.

Reliés au Répertoire des Métiers, ces annuaires intègrent les coordonnées dont les entreprises artisanales

immatriculées ont accepté la diffusion (nom, activité, adresse, numéro de tél, courriel et site Internet...).

Pour vérifier les informations diffusées concernant votre entreprise, connectez-vous sur le site de votre CMA. A tout moment, vous pouvez les modifier ou les compléter. Pour cela, contactez votre CMA ! ■

Dès à présent, connectez-vous sur les sites de vos CMA :

Côtes d'Armor : www.artisans-22.com
 Ille-et-Vilaine : www.cm-35.fr
 Morbihan : www.cma-morbihan.fr

A NOTER

En côtes d'Armor, les professionnels du bâtiment bénéficient d'un annuaire entièrement dédié à la promotion des entreprises du bâtiment : www.batipole.org

Particularité : ce site met en avant les artisans disposant des mentions « Reconnu Grenelle de l'environnement » et ceux ayant choisi d'ajouter une « carte de visite » numérique et personnalisée.

Pour des infos sur la carte numérique, contactez : la CMA 22 - Batipole
 Tél. : 02 96 76 26 26